

Les mesures prises pour relancer l'économie

LES CHIFFRES

- **65 Mds €** : c'est le montant total injecté dans l'économie :
 - **50 Mds €** : moyens publics nouveaux injectés directement.
 - **15 Mds €** : injectés indirectement grâce à l'évolution spontanée des recettes et des dépenses publiques.
- **35%** : c'est la part des 50 Mds € mobilisée pour la solidarité et le logement.

L'ESSENTIEL

- Le plan de relance massif présenté à Douai le 4 décembre dernier s'inscrit dans une série de mesures prises par le Président de la République et le Gouvernement pour stimuler notre économie et soutenir la croissance.
- Au total, ce sont environ 65 Mds € qui sont injectés dans l'économie avec trois objectifs : stimuler l'activité et l'emploi, favoriser l'investissement public et renforcer la solidarité.
- Le plan de relance qui vient s'ajouter aux mesures engagées dès le début de la crise va permettre de **produire des effets immédiats** et de créer les conditions **d'une relance rapide et durable**.

QUEL EST LE MONTANT DE L'ENSEMBLE DES MESURES DE SOUTIEN A L'ECONOMIE ?

- Le plan de relance présenté à Douai le 4 décembre et adopté en Conseil des ministres le 19 décembre s'inscrit dans une série de mesures prises par le Président de la République et le Gouvernement pour stimuler notre économie et soutenir la croissance.
- Dès le début de la crise financière, nous avons pris des mesures concrètes **avec trois objectifs** :
 - soutenir l'activité et les emplois des Français ;
 - investir dans l'avenir pour créer de l'activité aujourd'hui et renforcer notre compétitivité de demain ;
 - renforcer la solidarité nationale qui doit jouer à plein en temps de crise ;
- Au total, **ce sont environ 65 Mds € qui sont injectés dans l'économie** :
 - **50 Mds €** de moyens nouveaux, apportés par l'Etat, sont injectés dans l'économie sous forme de baisse de prélèvements obligatoires et de dépenses supplémentaires ;
 - **15 Mds €** résultent de l'évolution spontanée des recettes et des dépenses, qui joue un « rôle d'amortisseur » en période de crise.
- Sur les **50 Mds €** de moyens nouveaux, **45% sont consacrés à l'activité économique et à l'emploi, 20% à l'investissement public et 35% à la solidarité et au logement**, c'est-à-dire directement aux ménages.

A QUOI SONT DESTINES LES 50 MDS € DE MOYENS NOUVEAUX MOBILISES PAR L'ETAT ?

- Ces 50 Mds € prennent la forme soit de baisses d'impôts soit de dépenses nouvelles et se décomposent ainsi :
 - **10 Mds € de baisses d'impôts pour soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des ménages** : bien avant le début de la crise, nous avons sensiblement baissé les prélèvements obligatoires. Les heures supplémentaires, le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, la diminution des frais de succession ont permis à la France de mieux résister face au ralentissement brutal de l'économie mondiale. **Ces mesures ont apporté des résultats concrets** : si les ventes d'automobiles ont beaucoup moins chuté en France que dans d'autres pays, c'est notamment grâce au bonus automobile qui représente une aide directe aux Français de **200 M €**.
 - **10 Mds € consacrés à la revalorisation des prestations sociales et à la création du RSA pour que la solidarité nationale joue à plein** : ces revalorisations, comme celles du minimum vieillesse, de l'allocation aux adultes handicapés ou des petites retraites, sont ciblées sur les Français les plus modestes.
 - **6 Mds € de dotations au Fonds Stratégique d'Investissement pour soutenir et protéger nos entreprises** : 6 Mds € de liquidités nouvelles ont été injectés pour soutenir la croissance des PME

prometteuses en leur apportant les fonds propres nécessaires à leur développement et pour sécuriser le capital d'entreprises stratégiques.

- **26 Mds € du plan de relance** : ce plan, dont la mise en œuvre a été confiée à Patrick DEVEDJIAN, joue sur tous les leviers de la relance. Ce plan de relance massif, avec un montant équivalent à 1,3% du PIB (soit un peu plus que l'objectif de 1,2% fixé par la Commission Européenne), c'est de l'argent nouveau mobilisé par l'Etat et non pas du recyclage de mesures.

ET LES 15 MDS € RESTANTS ?

- Lorsque des difficultés apparaissent, **décider de ne pas compenser la baisse des recettes fiscales par des hausses d'impôts ou des coupes dans les dépenses publiques**, comme le fait le Gouvernement, revient à injecter de l'argent dans l'économie.
- Comme la France est le pays où la couverture sociale et le niveau de prélèvements obligatoires sont les plus élevés au monde, les filets de sécurité et les stabilisateurs automatiques y jouent un rôle crucial, bien plus important que dans d'autres pays, comme par exemple les pays anglo-saxons.
- Cet effet est estimé à au moins 15 Mds €. Il se traduit non seulement par des pertes de recettes publiques mais aussi par l'augmentation de certaines dépenses sociales.

Annexe: chiffrage détaillé des mesures de relance

	Soutien à l'activité économique et à l'emploi	Investissements publics	Solidarité et logement
Plan de relance	Volet soutien à l'activité et à l'emploi: 13,5 Mds €	Volet investissements publics : 10,5 Mds €	Volet solidarité et emploi : 2 Mds €
Mesures prises pour faire face à la crise avant la mise en place du plan de relance	Mesures en faveur de l'emploi : 0,3 Mds € Fonds stratégique d'investissement : 6 Mds €		
Mesures antérieures prises pour stimuler l'activité et l'emploi	Mesures de baisse de prélèvements obligatoires en 2008 et 2009 sur les entreprises : 4,6 Mds €		Revalorisation des prestations sociales en 2009 et création du RSA : 9,8 Mds € Baisse des prélèvements obligatoires en 2008 et 2009 sur les ménages : 5,4 Mds €
Total relance (environ 50 Mds €)	24,4 Mds €	10,5 Mds €	17,2 Mds €
Stabilisateurs automatiques : environ 15 Mds €			
TOTAL : ENVIRON 65 MDS €			

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr